



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 03-août-2016

Version 4

## Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Code du produit 25219  
Nom du produit FAST ORANGE PUMICE LOTION 1 GAL

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Savon et agent nettoyant - Tâches difficiles

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Importateur

ITW Permatex  
10 Columbus Blvd.  
Hartford, CT 06106 USA  
Telephone: 1-87-Permatex  
(877) 376-2839

#### Adresse e-mail

mail@permatex.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 - 800-255-3924 (00+ 1+ 813-248-0585) ChemTel

## Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Texte intégral des phrases R : voir section 16

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Mentions de danger

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

#### Autres informations

- Peut provoquer une sensibilisation, spécialement chez les personnes sensibles

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.1 substances**

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	REACH Registration Number
pierre ponce	-	1332-09-8	<10	-	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
alcool ethoxyle C11-C16	-	127036-24-2	<3	-	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
orange, douce, extrait	232-433-8	8028-48-6	0.1-1.0	-	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

**Texte intégral des phrases R : voir section 16**

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

## Section 4 : PREMIERS SECOURS

**4.1. Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer si possible les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité).
<b>Inhalation</b>	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Contact oculaire</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Éviter le contact avec les yeux.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

## Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Agent chimique sec.

**Moyens d'extinction appropriés**

Aucune information disponible

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun(e) en particulier.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

## **Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Précautions individuelles**

Éviter le contact avec les yeux.

#### **Pour les secouristes**

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Méthodes de confinement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

#### **Méthodes de nettoyage**

Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec les yeux.

#### **Remarques générales en matière d'hygiène**

Éviter le contact avec les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Conditions de conservation**

Conservé le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Protéger contre le gel.

#### **Matières incompatibles**

Agents comburants forts

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Utilisation(s) particulière(s)**

Utilisation professionnelle de produits nettoyants pour les mains.

#### **Mesures de gestion des risques (RMM)**

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## **Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Niveau dérivé sans effet (DNEL)**

Aucune information disponible.

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques** Rince-oeils.

### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Aucune mesure technique de protection spécifique n'est nécessaire.  
**Protection de la peau et du corps** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.  
**Protection respiratoire** Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

## Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Lotion  
**Aspect** Blanc  
**Odeur** Agrumes  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6.0-8.5	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	> 100 °C / >212 °F	
Point d'éclair	> 95 °C / > 203 °F	
Taux d'évaporation	> 1	Acétate de butyle = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	1.06	
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

### 9.2. Autres informations

**Point de ramollissement** Aucune information disponible  
**Masse molaire** Aucune information disponible  
**Teneur en COV (%)** <1%  
**Densité** Aucune information disponible  
**Masse volumique apparente** Aucune information disponible

## Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Sans objet

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### **10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre le gel.

### **10.5. Matières incompatibles**

Agents comburants forts

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone

## Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Informations sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b>Ingestion</b>	Aucun(e) connu(e).

#### **Toxicité aiguë inconnue**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucune information disponible.

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Effets sur certains organes cibles** Système respiratoire, Yeux, Peau.

**Danger par aspiration:** Aucune information disponible.

## Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### **Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

**Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV** Aucune donnée disponible

**Autres informations** Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG

<b>14.1 ONU/n° d'identification</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Aucun(e)
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Sans objet
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucune information disponible

14.7 N° d'urgence Sans objet

#### RID

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé  
 14.2 Nom d'expédition Non réglementé  
 14.3 Classe de danger Non réglementé  
 14.4 Groupe d'emballage Aucun(e)  
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet  
 14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible  
 14.7 Code de classification Aucune information disponible

#### ADR

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé  
 14.2 Nom d'expédition Non réglementé  
 14.3 Classe de danger Non réglementé  
 14.4 Groupe d'emballage Aucun(e)  
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet  
 14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible  
 14.7 Code de classification Aucune information disponible

#### IATA

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé  
 14.2 Nom d'expédition Non réglementé  
 14.3 Classe de danger Non réglementé  
 14.4 Groupe d'emballage Aucun(e)  
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet  
 14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible  
 14.7 Code ERG Sans objet

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

#### **Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

#### **Polluants organiques persistants**

Sans objet

#### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

Sans objet

#### Inventaires internationaux

TSCA Est conforme  
 DSL/NDSL Est conforme  
 EINECS/ELINCS Non répertorié.  
 ENCS Non répertorié.  
 IECSC Est conforme  
 KECL Non répertorié.  
 PICCS Est conforme

AICS (Australie) Est conforme

**Légende :**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune information disponible

**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS**

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

**Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3**

Aucune information disponible

**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

**Date de révision** 03-août-2016

**Remarque sur la révision** Sans objet.

**La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006**

**Fin de la Fiche de données de sécurité**